



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION CAMPING DE LA BAIE DE SOMME



CHALET / MOBIL HOME

PRESTATIONS : Location forfaitaire minimum de 2 nuits, week-end ou semaine, de résidence mobile équipée selon descriptif fourni (voir brochure).

NETTOYAGE FINAL : A votre charge. Réservation possible d'un forfait ménage (le frigidaire devra malgré tout être vidé et soigneusement nettoyé par vos soins ; la vaisselle lavée et rangée).

ARRIVEE/DEPART : Semaine pendant les vacances scolaires : arrivée samedi à partir de 17h, départ samedi avant 10h. Autres périodes : nous consulter. Week-end 2 nuits arrivée vendredi de 15h à 20h, départ dimanche avant 17h. Week-end prolongé 3 ou 4 nuits arrivée de 15h à 20h, départ avant 17h. Court séjour semaine : nous consulter.

TARIFS TVA incluse : S'entendent par logement selon les conditions détaillées dans la liste de prix. Comprennent l'accès à toutes les installations de loisirs du camping (excepté sauna, balnéo, internet). Incluent les charges de fonctionnement en eau, gaz et électricité, l'emplacement d'un véhicule à côté du cottage, et la taxe de séjour. N'incluent pas les cautions.

RESERVATION : Effective à réception de la fiche de réservation dûment signée et à l'encaissement de l'acompte de 30%, sous réserve d'acceptation de la direction. Toute réservation non suivie, dans un délai de 72h, de l'acompte exigé ne sera pas pris en compte. Une confirmation écrite vous parviendra par retour.

PAIEMENT DES FRAIS DE SEJOUR : Par chèque, espèces, chèque-vacances, carte bancaire. Solde payable 1 mois avant l'arrivée. Aucun remboursement ne sera accordé pour

ARRIVEE RETARDEE OU DEPART ANTICIPE (nous avertir impérativement). Votre réservation correspond à un forfait, le montant total reste dû.

CAUTION : Prévoir un chèque de 300 € demandé avant la remise des clés à l'arrivée et restitué après déduction éventuelle des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel à remplacer. Une description détaillée vous sera remise à votre arrivée. Vous disposerez alors de 24h pour nous signaler tout problème.

ANNULATION : Plus de 30 jours avant l'arrivée, acompte remboursé déduction faite des frais d'annulation, ou reporté sur un autre séjour (effectué dans un délai d'un an). A 30 jours et moins de l'arrivée, remboursement (frais d'annulation déduits) si la résidence a pu être relouée aux mêmes conditions. Possibilité d'assurance à souscrire directement auprès de la FFCC (formulaire à remplir).

NON PRESENTATION à la date et aux heures convenues : Aucun remboursement ne sera accordé. Sans nouvelle de votre part, le cottage sera reloué aussitôt à d'autres personnes.

Ne pas oublier de nous avertir en cas de retard.

CONTRAT NOMINATIF : Remplir soigneusement la fiche de réservation avec les noms/prénoms/date de naissance de chaque occupant. Toute personne non mentionnée sera refusée à l'arrivée. Nous prévenir en cas de modifications.

Les **VISITEURS** seront déclarés à l'accueil et devront s'acquitter d'une redevance.

CHIENS ET CHATS : Acceptés tatoués et vaccinés (se munir d'un carnet de vaccination en règle demandé à l'arrivée). Un seul animal par logement. A tenir en laisse.

REGLEMENT INTERIEUR : Tout résident s'engage à respecter et à faire respecter le règlement intérieur en vigueur. Il devra être personnellement assuré avec sa famille (responsabilité civile).

CONDITIONS GENERALES : Tout locataire de résidence mobile déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les approuve.

LA DIRECTION s'engage : à maintenir les installations en bon état et à faire de son mieux pour vous assurer le meilleur séjour possible.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION



PRESTATIONS : Location de maisons face au port, 5-7-13 digue Mercier 80550 LE CROTOY. 2 nuits minimum, week-end férié 3 ou 4 nuits, semaine 7 nuits selon descriptif fourni. Accueil au Camping de la Baie de Somme Avenue du Château d'eau 80550 LE CROTOY.

NETTOYAGE FINAL : à votre charge.

ARRIVEE/DEPART : Du dimanche 17h au dimanche 10h en juillet et août. Autres périodes ou autres jours : nous consulter. Week-end 2 nuits du vendredi de 15h à 20h au dimanche 17h. Court-séjour, semaine : nous consulter.

TARIFS incluent : Draps (sauf en période de fermeture du camping), eau, électricité, chauffage, garage 1 voiture, taxe de séjour, TVA, accès au camping de la Baie de Somme excepté en période de fermeture du camping (piscine, ping-pong, billard, baby-foot, aire de jeux, animation légère juillet août), salle de réunion. **N'incluent pas :** serviettes de toilette, torchons, nettoyage final, accès sauna, balnéo, internet, zone wifi.

RESERVATION : Effective à réception de la fiche de réservation dûment signée et à l'encaissement de l'acompte de 30%, sous réserve d'acceptation de la direction. Toute réservation non suivie, dans un délai de 72h, de l'acompte exigé ne sera pas pris en compte. Une confirmation écrite vous parviendra par retour.

PAIEMENT DES FRAIS DE SEJOUR : Par chèque, espèces, chèque-vacances, carte bancaire. **SOLDE PAYABLE 1 MOIS AVANT L'ARRIVÉE.** Aucun remboursement ne sera accordé pour **ARRIVEE RETARDEE OU DEPART ANTICIPE** (nous avertir impérativement). Votre réservation correspond à un forfait, le montant total reste dû.

ANNULATION : Plus de 30 jours avant l'arrivée, acompte remboursé déduction faite des frais d'annulation, ou reporté sur un autre séjour

(effectué dans un délai d'un an). A 30 jours et moins de l'arrivée, remboursement (frais d'annulation déduits) si la maison a pu être relouée aux mêmes conditions.

CAUTION : Prévoir un chèque de 300 € demandé avant la remise des clés à l'arrivée et restitué après déduction éventuelle des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel à remplacer. Une description détaillée vous sera remise à votre arrivée. Vous disposerez alors de 24h pour nous signaler tout problème.

NON PRESENTATION à la date et aux heures convenues : Aucun remboursement ne sera accordé. Sans nouvelle de votre part, le cottage sera reloué aussitôt à d'autres personnes. **Ne pas oublier de nous avertir en cas de retard.**

CONTRAT NOMINATIF : Remplir soigneusement la fiche de réservation avec les noms/prénoms/date de naissance de chaque occupant. Toute personne non mentionnée sera refusée à l'arrivée. Nous prévenir en cas de modifications.

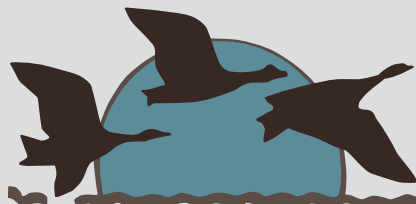
Les **VISITEURS** seront déclarés à l'accueil et devront s'acquitter d'une redevance.

CHIENS ET CHATS : Acceptés tatoués et vaccinés (se munir d'un carnet de vaccination en règle demandé à l'arrivée). Un seul animal par logement. A tenir en laisse.

REGLEMENT INTERIEUR : Tout résident s'engage à respecter et à faire respecter le règlement intérieur en vigueur. Il devra être personnellement assuré avec sa famille (responsabilité civile).

CONDITIONS GENERALES : Tout locataire de résidence déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les approuve.

LA DIRECTION s'engage : à maintenir les installations en bon état et à faire de son mieux pour vous assurer le meilleur séjour possible.



Les Maisons de la Baie de Somme

